

ATELIER 19

INSTITUER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE. PROCESSUS TERRITORIAUX ET CADRES COGNITIFS.

Antoine GOXE, CR NPDC, CERAPS - Lille 2
Sylvie OLLITRAULT, CNRS, CERAPS - Lille 2

Cet atelier s'inscrit dans le cadre du programme collectif de recherche « ACIIDD : Instituer le Développement Durable. Apprentissages, appropriations, applications : le cas des acteurs locaux » (ACI du Ministère de la recherche – site dédié : <http://aciidd.net>).

La notion de développement durable (DD), par sa diffusion large et ses multiples usages, a acquis une autonomie de fait dans de nombreuses sphères sociales ces dernières années. Son mode de diffusion *top-down* la légitime au sein des sphères politico-administratives, comme auprès d'autres acteurs sociaux. Ainsi, on peut considérer que ceux-ci évoluent aujourd'hui dans un *contexte diffus d'incitation à la prise en compte des principes et enjeux du DD*, ce qui appelle des analyses des sciences du politique, particulièrement sur ses usages et appropriations dans l'espace public.

Les formes de compréhensions et d'usages de la notion de DD par les acteurs nous informent sur le processus de diffusion et de normalisation de ses principes (responsabilité, précaution, équité intergénérationnelle...). Ceux-ci, marqués par une connotation « environnementaliste », vont en s'émancipant de ce champ d'origine, accentuant l'extrême malléabilité de la notion. Le DD devient alors un levier cognitif permettant, d'une part, d'ordonner la réalité, de l'interpréter, et de donner un sens (nouveau ou reformulé) aux actions, et provoquant d'autre part des évolutions et des stratégies de transformation des identités militantes et professionnelles.

L'atelier propose une exploration de divers champs et acteurs sociaux (réseaux militants, associations, ONG de solidarité internationales,...) se positionnant face ou ayant affaire à la notion de DD, étudiant **les enjeux** qui se cristallisent autour du travail de définition opérationnel de cette notion et des usages professionnels et militants qui en sont faits. La perspective adoptée est celle des **appropriations et usages locaux, incarnés dans des territoires**, de cette notion d'origine internationale. L'atelier a pour ambition de montrer, à partir de travaux empiriques inédits, que l'apparition et la diffusion du DD permet de réinterroger les différents modes de régulation et de mobilisation collective entre acteurs, et d'étudier les redéfinitions des identités et des stratégies ainsi induites.

PROGRAMME :

Introduction – présentation de l'atelier par les organisateurs (10 mn)

■ Hélène DURIEZ, CERAPS / Lille 2,
« L'espace local des mouvements sociaux au prisme du développement durable. Réseaux sociaux et clivages pertinents de la protestation à Lille, Toulouse et Marseille. »

■ Ariane EPÉE, CERAPS / Lille 2,
« Du développement au développement durable. La conversion des ONG
développementalistes à la thématique du développement durable. »

■ Séverine FRÈRE, INRETS et CERAPS / Lille 2,
« Développement Durable, gouvernance et participation associative. »

■ Pilar Moraga SARRIEGO, IREENAT / Lille 2,
« Le bilatéralisme : une voie alternative pour le développement durable ? »

Discutant général de l'atelier : Jacques THEYS, (Politiste, Responsable du Centre de
Prospective et de Veille Scientifique – CPVS, DRAST, Ministère de l'Équipement ; ancien
Directeur scientifique de l'IFEN ; Enseignant à l'EHESS) (15 mn)

RÉSUMÉS

■ Hélène DURIEZ, CERAPS / Lille 2,
« L'espace local des mouvements sociaux au prisme du développement durable.
Réseaux sociaux et clivages pertinents de la protestation à Lille, Toulouse et
Marseille. »

Le concept de développement durable fait l'objet d'usages normatifs et discursifs en termes de labellisation de pratiques protestataires, qui structurent l'espace des mouvements sociaux autour d'un certain nombre de clivages. Le prisme du développement durable constitue à ce titre une entrée méthodologique efficace pour l'analyse de la sociogénèse et des modalités d'activation des logiques de structuration de l'espace protestataire, en particulier à l'échelle locale. A partir des premiers résultats de notre enquête de terrain auprès de trois mobilisations qui nous semblent cristalliser les réseaux sociaux de la protestation dans trois grandes villes de province (AZF à Toulouse, les Sans-papiers à Lille, et les chômeurs à Marseille), nous verrons comment la notion de développement durable recouvre un discours et des pratiques contestataires révélatrices de clivages relativement anciens et structurants dans l'espace local.

Cette posture nous permettra de donner à la structuration des réseaux locaux de la protestation une épaisseur historique et un ancrage pertinent dans les pratiques protestataires locales. En effet, le prisme du développement durable [ou l'opposition « développement durable » contre « décroissance »] offre selon nous des éléments de compréhension de l'évolution du milieu protestataire local beaucoup plus importants et complets que le terme d'« altermondialisme » dont on saisit difficilement les appropriations (évolutives) dont il peut faire l'objet en termes de pratiques militantes locales et « habituelles », c'est à dire diffusées, apprises, mais aussi reprises et diluées, alors que la notion de développement durable ouvre cette voie.

Cet angle d'approche permet également de saisir l'évolution des décalages entre le milieu institutionnel et le milieu informel et d'envisager le milieu protestataire comme lieu d'émergence ou pas de la notion de développement durable, ainsi que les aller-retour effectués (évolutions des modalités d'applications/appropriations/reformulations de la notion au niveau institutionnel, repositionnements/réajustements/divergences dans le milieu informel ou protestataire local, et réciproquement) que ce soit en terme de groupes ou en terme de trajectoires/carrières individuelles : évolution de l'espace des

positions, réajustements des stratégies/discours/pratiques/organisation interne ; passage d'une scène militante à une autre ; ou de l'informel à l'institutionnel (à rapprocher du passage de la confrontation à la négociation, et réciproquement).

■ Ariane EPÉE, CERAPS / Lille 2,

« Du développement au développement durable. La conversion des ONG développementalistes à la thématique du développement durable. »

Malgré des critiques itératives, le projet social de la mouvance développementaliste continue de bénéficier d'espaces d'énonciation, au sein desquels des ONG se constituent en réseaux associatifs, en collectifs de revendication (voice), ou encore en plates-formes de propositions. Au cours de la dernière décennie, l'une des déclinaisons du Développement adoptée par ces Organisations de Solidarité Internationale (OSI), s'est édifiée autour du Développement Durable. De la promotion du commerce équitable à la mobilisation autour de l'annulation de la dette des pays pauvres en passant par la dénonciation de l'exploitation des enfants dans les filières de production..., ces associations ont conféré au Développement Durable une sémantique hétérogène et plastique.

Inspiré invariablement par les idéaux de justice sociale, économique ou écologique, ce mouvement d'appropriation et « d'institution de sens » représente une opportunité d'investigation, susceptible de nourrir une réflexion sur la contribution du mouvement associatif en particulier, et des associations de solidarité internationale en particulier, à la légitimation politique du Développement Durable.

Nous envisageons à ce titre d'aborder cette question en amorçant une enquête auprès des collectifs existants, afin de lever progressivement le voile sur leur genèse et sur leur conversion au Développement Durable. L'idée est de saisir, à travers leurs activités, leurs prises de positions ou encore leurs partenariats, la cohérence des actions qu'ils rangent sous le vocable « Développement Durable ». Point important, nous mettrons un point d'honneur à ne pas imposer une définition a priori du thème étudié, mais privilégierons les significations et les incarnations que les acteurs lui donnent, à travers leurs discours indigènes, leurs actions ponctuelles ou de long terme. Il s'agira aussi de comprendre dans quelle mesure ce processus d'incorporation dissimule les desseins intéressés de structures en recherche de nouvelles sources de financement...

■ Séverine FRÈRE, INRETS et CERAPS / Lille 2,

« Développement Durable, gouvernance et participation associative. »

La diffusion de la problématique de Développement Durable permet de réinterroger les différents modes de régulation et de mobilisation des acteurs. Elle vient questionner la notion de gouvernance. Celle-ci met en avant une forme négociée de l'action publique fondée sur une plus large répartition du pouvoir et sur une coopération entre acteurs publics et privés, entre acteurs économiques et sociaux. Au cours de la dernière décennie, cette notion a souvent été utilisée pour désigner des processus décisionnels plus ouverts à des acteurs non institués.

Nous interrogerons l'effectivité de cette notion à travers des analyses de différentes pratiques participatives menées en région Nord-Pas-de-Calais : enquête publique, procédures de concertation. L'analyse de ces différents modes participatifs montre que

ceux-ci sont encore largement formatés par des normes techniques, laissant ainsi un champ restreint à l'expression de savoirs profanes.

Pour cela, nous examinerons la place que les instances décisionnelles accordent aux associations. S'appuyant sur une observation participante menée au sein de procédures de planification dans le domaine de l'environnement, il s'agit de montrer que les modalités de participation des associations mises en œuvre sont éloignées de la conception de la gouvernance selon laquelle les acteurs aux cultures, référentiels et degrés d'expertises distincts partagent le pouvoir décisionnel.

■ Pilar Moraga SARRIEGO, IREENAT / Lille 2,

« Le bilatéralisme : une voie alternative pour le développement durable ? »

Suite à l'échec des négociations commerciales multilatérales dirigées par l'Organisation mondiale du commerce à Cancún (2003) et du renouveau du bilatéralisme annoncé par certains pays à cette occasion, notamment les Etats-Unis, il semble pertinent de s'interroger sur comment ce cadre bilatéral des échanges internationaux, contribue ou non aux défis posés par le développement durable. L'objectif étant de déterminer dans quelle mesure celui-ci peut se constituer en une voie alternative au multilatéralisme, pour la mise en place du développement durable au sein du commerce international.

ACIIDD - ACI Instituer le Développement Durable. Appropriations, apprentissages, applications : le cas des acteurs locaux. Programme de recherche (2003-2006) coordonné par Bruno VILLALBA (CERAPS - Lille 2), financé par le Ministère de la Recherche. Cf. : LIENHYPERTEXTE <http://www.aciidd.net>. Nous pensons aux critiques de Gilbert RIST sur l'impasse du Développement, dans RIST (G.), Le développement. Histoire d'une croyance occidentale, Paris, PFNSP, 1996. On peut également citer les écrits de Serge LATOUCHE sur le « développement à particules », dans LATOUCHE (S.), « Les mirages de l'occidentalisation du monde. En finir, une fois pour toutes, avec le développement », Le Monde diplomatique, Mai 2001. Coordination Sud ou encore le CRID (Centre de Recherche et d'Information sur le Développement).